



Juin 2014

Création

L'ITEP de Vienne a ouvert en 2009. L'établissement est installé depuis septembre 2010 dans une maison disposant d'un parc arboré.

L'Itep est géré par la Fondation OVE qui accueille 2500 enfants et adultes dans une soixantaine d'établissements et services en France.

Public accueilli

Des enfants et adolescents, filles et garçons, âgés de 6 à 20 ans présentant des troubles du comportement qui perturbent fortement la socialisation et l'accès aux apprentissages, tel que défini au II de l'article 312-59-2 du Code de l'Action Sociale et des Familles.

L'ITEP priviliege l'accueil d'enfants dits « sans solution ». Les enfants et adolescents accueillis sont originaires principalement du bassin viennois et Nord-Isère-Rhodanien. (territoire de santé centre).

Capacité

L'établissement est agréé pour 20 places mixtes. Différentes formules d'accueil sont proposées :

- 8 en internat.
- 8 en semi-internat
- 4 usagers sont accompagnés par l'UMSIS dont la priorité est le maintien ou le retour en milieu scolaire ordinaire.

L'admission

Elle s'effectue sur notification de la CDAPH, commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées.

- L'âge : 6-20 ans.
- Les situations d'urgence (enfants et adolescents sans solution) ; la priorité est donnée aux adolescents ne bénéficiant d'aucun suivi.
- La possibilité de maintenir une inscription en milieu ordinaire.
- L'autonomie dans les déplacements (retour en famille, au collège, au CMP)
- La situation géographique de résidence : Nord-Isère et bassin Viennois.

Situation géographique

L'établissement est situé dans la commune de Vienne, en direction de Pont-Evêque.

Moyen d'accès

Transports en commun :

Bus ligne 6, arrêt « Fonderie d'Argent »
Bus ligne 4, arrêt « La Vega »

Par la route :

En direction de Pont-Evêque, le long de la Vallée de la Gère.

Document non contractuel



OVE - ITEP de Vienne
75 rue Lafayette
38200 VIENNE
Tél. : 04 69 85 82 23
Fax : 04 72 07 42 01

Directrice : Mélanie TACQUARD
Tél. : 06 17 23 81 08
melanie.tacquard@fondation-ove.fr

Responsable de site : Alexandra HUGUENEL
Tél. : 06 22 96 31 77
alexandra.huguenel@fondation-ove.fr

Équipe interdisciplinaire composée de :
Une directrice - Une responsable de site
Une secrétaire de direction - Une référente qualité - Une éducatrice spécialisée
Cinq moniteurs éducateurs - Un médecin psychiatre - Une infirmière - Un psychologue clinicien - Une neuropsychologue
Une maîtresse de maison - Une surveillante de nuit - Un enseignant mis à disposition par l'Éducation Nationale.

www.fondation-ove.fr
itep.vienne@fondation-ove.fr

www.studiooveo.fr Photos : Fondation OVE - PHOVOIR

**Institut
Thérapeutique
Éducatif
et Pédagogique**
ITEP de VIENNE





ITEP de Vienne

Le partenariat avec l'adolescent et sa famille

Notre démarche s'inscrit dans un cadre partenarial avec l'adolescent et sa famille. La responsabilité éducative de la famille est affirmée dès l'admission.

Nous privilégions la transparence, la rigueur et la lisibilité.

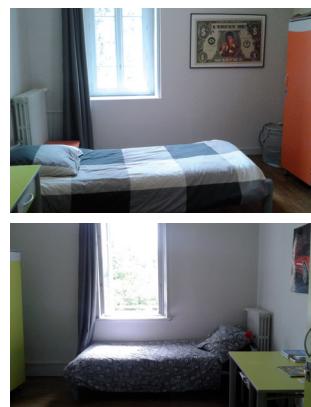
Les parents sont associés au choix des propositions d'accueil et d'activités et à l'élaboration du Projet Personnalisé d'Accompagnement de leur enfant.

Ils participent à l'évaluation des besoins de leur enfant.

Cette alliance avec la famille est matérialisée par le contrat de séjour, précisant les objectifs de l'accueil à partir des besoins identifiés, le cadre et les conditions du service rendu.

L'accueil en internat

Une section en internat de 8 lits permet un accueil de 2 à 4 nuits par semaine selon les projets individuels. Les objectifs de l'internat sont de vivre en collectivité, d'acquérir de l'autonomie et de côtoyer sereinement les adultes présents. L'internat permet également un éloignement temporaire avec le milieu familial dans le but de préparer un retour en famille.



L'accueil en semi-internat

En journée, les usagers participent en petit groupe à des activités éducatives encadrées par les éducateurs. Les activités choisies sont des médiations à visée éducative.

L'équipe propose des activités de la vie courante pour faire vivre à l'usager des expériences de la réalité. Le but étant de développer ses compétences en apprenant « autrement », de lui procurer une satisfaction personnelle et de le préparer progressivement au passage à sa vie d'adulte.



L'accompagnement par l'UMSIS

La priorité est donnée à l'accompagnement des élèves en milieu ordinaire afin de leur permettre de suivre une scolarité la plus complète possible à l'extérieur.

L'accompagnement

- Scolarisation interne, aide à l'inclusion scolaire ou scolarisation séquentielle en milieu ordinaire
- Écoute psychologique et suivi
- Bilan et remédiation cognitive par une neuropsychologue
- Suivi médical par un médecin généraliste et l'infirmière
- Bilans complémentaires au CMPP de Givors
- Écoute et soutien éducatif
- Activités sportives, culturelles, artistiques, d'expression
- Travail sur l'orientation pré professionnelle

Le droit de participation et d'expression

Depuis 2012, le Conseil de la Vie Sociale est en place et se réunit 3 fois par an.

Autorité de contrôle

Agence Régionale de Santé, délégation de l'Isère.



Les partenariats

- Le CMMP René Millieux de Givors
- Écoles, collèges et Segpa de Vienne et alentours
- Enseignants référents
- Médecins et assistants sociaux scolaires
- Mairie de Vienne
- Conseil général
- Service ASE
- Service Sauvegarde de l'Enfance
- Service PJJ
- Service 502 HFME
- CMP de secteur
- CIO
- Mission locale
- Chambre des métiers
- Centre social Vallée de Gère
- Associations sportives et culturelles locales.

Une convention est signée avec le CMMP de Givors pour la réalisation de bilans complémentaires et de suivis si besoin.

Financement

Assurance Maladie - CPOM /OVE

ASE : aide sociale à l'enfance

CIO : centre d'information et d'orientation

CMP : centre médico-psychologique

CMPP : centre médico-psycho-pédagogique

CPOM : contrat pluriannuel d'objectifs et ce moyens

HFME : Hôpital Femme-Mère-Enfant

PJJ : protection judiciaire de la jeunesse

SEGP : section d'enseignement général et professionnel adapté

UMSIS : unité mobile de soutien à l'inclusion scolaire.

